



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 34 793 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les conservatoires régionaux contribuent à créer des pôles attractifs pour les musiciens professionnels en dehors des grands centres, assurant le développement des arts et le dynamisme culturel de nos communautés;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement actuel envisage des coupures drastiques et la fermeture de certains conservatoires en région, dont celui de Rimouski et de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'au-delà des emplois directs, plusieurs dizaines d'emplois indirects dépendent d'organismes culturels dont l'existence même est liée à la présence d'un conservatoire et que ces mêmes organismes génèrent un achalandage culturel et touristique majeur dans les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les conservatoires sont des maillons essentiels dans le recrutement et la rétention en région de jeunes et de professionnels de tous les secteurs d'activité économique et que leur disparition des régions aurait un impact dévastateur sur le développement culturel, économique et social;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- De considérer l'ensemble des retombées économiques et sociales liées à la présence des conservatoires de musique en région;
- De rendre publique la rentabilité de chaque entité du réseau des conservatoires;
- De permettre aux intervenants socio-économiques et culturels des régions où sont implantés les conservatoires de trouver leurs propres solutions pour assurer la rentabilité de leur conservatoire et d'en assurer la pérennité.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Harold LeBel, député de Rimouski



Date de signature de l'extrait